



La Regrippière

DEL- 2025 - 0003

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 15
Votants : 16**

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 16 janvier
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 9/01/2025

OBJET :

**DÉCISION
MODIFICATIVE
BUDGÉTAIRE N°5**

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, M BAUDRY M., M BOUCHEREAU F., Mme BARON A, M CARETTE C., Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme LAMBERT B., Mme PASQUEREAU C., M SOURISSEAU B.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V.,

POUVOIRS : M DUGUÉ V. a donné pouvoir à Mme BARON A.

SECRETARE : Mme LAMBERT B.

Une modification doit être apporté au budget primitif concernant le chapitre atténuations de produits.

Dépenses

Chapitre 011 – Charges à caractère général	- 1 022.00 €
Chapitre 014 – Atténuations de produits	+ 1 022.00 €

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 20 JAN, 2025

**Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 21 JAN, 2025**

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,
**Le Maire,
Pascal EVIN**

